
Dons des sans-culottes de Brest et Lorient d'une somme pour concourir à la reconstruction d'un vaisseau, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons des sans-culottes de Brest et Lorient d'une somme pour concourir à la reconstruction d'un vaisseau, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 106-107;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16646_t1_0106_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

15

Les membres composant le comité Révolutionnaire de La Bassée, district de Lille, département du Nord, écrivent à la Convention nationale que les aristocrates, les modérés et les fanatiques relèvent avec audace leur tête hideuse, et tournent à leur profit la chute du dernier tyran, en traitant de ses agens les patriotes de bonne-foi qu'ils insultent et menacent; que tous les aristocrates détenus se disent aujourd'hui victimes de Robespierre. Ces citoyens, en cessant leurs fonctions, assurent la Convention de leur dévouement à la cause de la liberté, l'invitent à rester à son poste et à conserver son énergie.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (19).

16

La société populaire de Fresnay-sur-Sarthe [ci-devant Fresnay-le-Vicomte, Sarthe], adresse ses vœux à la Convention nationale, pour obtenir son assentiment sur les grandes vues d'intérêt public proposées par la société populaire d'Alençon, pour la jonction de la Manche et de l'Océan, par le moyen d'un canal artificiel qui servirait à la communication de l'Orne et de la Sarthe; elle observe que les ressources de la République sont infiniment au-dessus des obstacles qu'il présente au premier aspect.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Travaux publics (20).

17

La société populaire de Tournon-la-Montagne [ci-devant Tournon-d'Agenais], district de Villeneuve, département de Lot-et-Garonne, félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, parce que, accoutumée à faire avorter et à déjouer les factions, elle saura conduire le vaisseau de l'Etat au port; elle annonce que, voulant concourir à anéantir la domination tyrannique de l'Angleterre, elle a ouvert une souscription qui a produit une somme de 2 500 L, dans l'instant même où la Convention faisoit disparaître les conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (21).

(19) P.-V., XLVI, 130. Bull., 7 vend.

(20) P.-V., XLVI, 130. Bull., 7 vend.

(21) P.-V., XLVI, 131. Bull., 10 vend. (suppl.); C. Eg., n° 776.

[La société populaire de Tournon-la-Montagne à la Convention nationale, le 10 fructidor an II] (22)

Citoyens représentans,

Ils ne sont plus les conspirateurs qui vouloient détruire l'unité de notre république; votre zèle tous les jours plus ardent pour opérer le bien public a dévoilé leurs complots liberticides; et votre énergie en faisant tomber ces têtes criminelles, sous le couteau vengeur, a délivré la patrie de ces nouveaux ennemis.

Graces éternelles vous en soient rendues, dignes représentans : restés à votre poste, accoutumés à faire avorter et à déjouer les factions, qui mieux que vous saurait conduire le vaisseau de l'état au port où il n'est pas encore arrivé, et consolider l'édifice majestueux de notre liberté.

Quoique l'éloignement nous ait privé de partager avec nos frères de Paris le glorieux avantage d'exposer nos jours pour sauver les vôtres, et pour défendre la liberté de la patrie, vous n'avez pas moins été l'objet de notre sollicitude et nous travaillions aussi pour le salut de cette mère commune.

L'administration de notre département a dit à ses administrés : la république française doit anéantir la domination tyrannique de l'Angleterre sur le continent; mais la république française manque de vaisseaux, il faut que nous lui en fournissions un tout armé et équipé. La société populaire de Tournon-la-Montagne a fait aussitôt dans une de ses séances, une souscription de deux mille cinq cent livres et ce dans le même temps où vous faisiez tomber la tête des conspirateurs.

Invités, citoyens représentans, toutes les sociétés populaires de la république à ouvrir un registre de souscription pour fournir un vaisseau par département. Bientôt les esclaves de Georges seront anéantis. Le tyran lui-même sera renversé de son throne, Pitt et ses infames complices, trouveront sur l'échaffaud la peine due à leur scélératesse; et en donnant la liberté à cette partie de l'univers asservie, vous aurez fait un pas de plus vers le terme de vos glorieux travaux, alors nous répéterons comme aujourd'hui, ce vœu le plus ardent de nos cœurs : vive la Convention nationale.

IZICOU, président, BOURRAT, secrétaire.

18

Les représentans du peuple près les ports et côtes de Brest et Lorient écrivent, le 4^{ème} jour des sans-culottides, que les sans-culottes composant le premier bataillon de la Réunion, voulant concourir à la reconstruction du vaisseau *le Vengeur*, leur ont remis la somme de 671 L 5 s, qu'ils

(22) C 321, pl. 1350, p. 8.

offrent à la République; c'est le montant d'un jour de leur paye.

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

[*Les représentans du peuple près les ports et côtes de Brest et Lorient au président de la Convention nationale, de Brest, le 4^{ème} jour s.-c. an II*] (24)

Citoyen président

Les sans-culottes composant le premier bataillon de la Réunion, voulant concourir à la reconstruction du vaisseau *Le Vengeur*, nous ont remis la somme de 675 L 5 s. qu'ils offrent à la République; c'est le montant de leur paye pour le dernier jour des sans-culotides; elle nous a été comptée par le citoyen Chauron chef de ce bataillon actuellement à Lesneven. Nous vous prions, citoyen président, de déposer cette offrande civique sur l'autel de la patrie, elle est une nouvelle preuve des sentiments qui animent ses défenseurs et nous sommes flattés de leur servir d'organes.

Salut et fraternité.

FAURE, TRÉHOUART.

19

Les administrateurs du département de police de Paris donnent le total des détenus à l'époque du 6 vendémiaire, lequel monte à 4 793.

Insertion au bulletin (25).

[*Etat des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, 6 vendémiaire an III*] (26).

Maison de justice du département	565
Petite-Force	261
Pélagie	52
Magdelonnettes	126
Abbaye	38
Bicêtre	729
La Salpêtrière	398
Chambre d'arrêt, à la Mairie	27
Luxembourg	314
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	343
Picpus, faubourg Antoine	74
Les Carmes, rue de Vaugirard	166
Les Anglaises, rue Victor	127
Les Anglaises, rue de l'Oursine	95
Les Anglaises, faubourg Antoine	57
Ecossais, rue des Fossés Victor	78

(23) P.-V., XLVI, 131. *Bull.*, 10 vend. (suppl.); *Moniteur*, XXII, 93; *F. de la Républ.*, n° 8; *J. Fr.* n° 733; *J. Mont.*, n° 152; *M. U.*, XLIV, 106.

(24) C 321, pl. 1340, p. 6.

(25) P.-V., XLVI, 131. *Bull.*, 7 vend.

(26) C 321, pl. 1344, p. 17.

Lazare, faubourg Lazare	290
Belhomme, rue de Charonne, n° 70	29
Bénédictins Anglais, rue de l'Observat.	68
Maison du Plessis	321
Maison de répression, rue Victor	39
Maison de Coignard, à Picpus	31
Montprin	51
Fermes	—
Caserne des Petits-Pères	111
Caserne, rue de Sève	112
Caserne des Carmes, rue de Vaugirard	72
Vincennes	259

TOTAL GÉNÉRAL 4 793

(Certifié conforme aux feuilles journalières, LECAMUS, METTRIER).

20

Le représentant du peuple Berlier écrit de Saint-Omer [Pas-de-Calais], le 4 vendémiaire, que le nouveau complot que la Convention nationale vient de déjouer, est en horreur dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais; il pense que ce n'est pas Marseille, ni une section du peuple, qui a pu se souiller d'un tel crime, mais l'ouvrage de quelques meneurs perfides qui trouveront le châtement réservé aux traîtres et aux conspirateurs: il annonce que de tels attentats ne sont point à craindre dans ces départemens, où l'on veut fortement le règne de la justice et le maintien du gouvernement révolutionnaire, et où l'on abhorre l'arbitraire qui, dans ce pays surtout, fit tant de ravages. Une seule chose, dit-il, étoit à craindre, c'étoit la réaction; mais, des résultats heureux assurent qu'il n'y aura point de contre-partie toujours funeste à la tranquillité et à la liberté publique; il n'y aura que le crime de poursuivi et l'erreur pardonnée. Les journaux disent que l'aristocratie relève la tête: ne prendroit-on pas, dit-il, pour le réveil de ce monstre, la sérénité universelle ramenée par le règne de la justice? Voilà, ajoute-t-il, ce qu'il aperçoit dans ces deux départemens, où le 9 thermidor est véritablement une nouvelle ère pour eux: cependant, la partie maritime du Nord n'est pas tout-à-fait dégagée de superstition, mais il espère y apporter remède.

Insertion en entier au bulletin, et renvoi aux comités de Salut public et de Sécurité générale (27).

[*Théophile Berlier, représentant du peuple dans les départemens du Nord et du Pas-de-Ca-*

(27) P.-V., XLVI, 131-132. *Gazette Fr.*, n° 1001; *J. Paris*, n° 8; *J. Fr.*, n° 734; *M. U.*, XLIV, 117.